

Questions orales

LES QUANTITÉS DE POMMES DE TERRE DU COMMERCE
TRANSFRONTALIER

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Madame le Président, je voudrais demander au ministre quelles mesures il faudrait prendre, à son avis, à l'égard des importations de pommes de terre au Canada, non seulement en Colombie-Britannique, mais de celles qui proviennent de toutes les régions des États-Unis, puisque nous en recevons d'une saison à l'autre pour approvisionner notre propre marché, jusqu'à ce que la région de Windsor commence à produire des pommes de terre canadiennes?

Si l'on suit les tendances des ventes de pommes de terre au Canada depuis les dix dernières années, on constate que nous en avons importé plus qu'exporté, au poids. Quels arguments le ministre est-il disposé à présenter à nos voisins du Sud pour leur prouver qu'il s'agit en fait d'un échange saisonnier de produits qui est plus avantageux pour eux d'un point de vue financier et généralement du point de vue poids également que pour nous, compte tenu de nos ventes de pommes de terre sur le marché américain? Cet argument aura-t-il du poids dans notre décision définitive ou dans les instances que le ministre présentera au gouvernement américain?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député sait très bien ce qu'ont déclaré les représentants des producteurs de pommes de terre du Canada, lors de leur assemblée annuelle tenue récemment à Ottawa. Je veux parler du conseil de l'horticulture du Canada. Ils ont proposé une motion qui revient à dire aux Américains qu'ils produisent assez de pommes de terre pour répondre à leurs propres besoins, qu'il en va de même au Canada, et qu'il vaut mieux que chacun garde son produit. Voici, exprimée en termes très simples, la teneur de cette résolution qui émanait des représentants des producteurs de pommes de terre du Canada. Nous travaillons en collaboration étroite avec eux et tenons compte de leurs recommandations.

Je me suis entretenu à Winnipeg avec les producteurs de pommes de terre de l'Ouest. J'y ai rencontré une délégation qui était venue assister à une réunion du conseil de l'horticulture du Canada. Nos producteurs doivent s'entretenir aujourd'hui et demain aux États-Unis avec leurs homologues du nord-ouest des États-Unis. Il y aura des représentants de toutes les régions du pays pour décider comment en arriver au meilleur programme d'échanges commerciaux.

● (1420)

L'EXAMEN DU SECTEUR DE LA POMME DE TERRE

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Madame le Président, c'est au ministre de l'Agriculture que je pose ma question supplémentaire. Puisque nous nous étions engagés il y a trois ans à procéder à l'examen du secteur de la pomme de terre au Canada, pourquoi cet examen n'a-t-il pas déjà été effectué, et pourquoi faut-il que ce soit les Américains qui se mêlent maintenant d'étudier notre secteur de la pomme de terre, ces mêmes Américains qui semblent si désireux d'étudier tous les secteurs de notre économie à l'heure actuelle? Pourquoi n'étudions-nous pas nous-mêmes notre secteur de la pomme de terre?

Des voix: Bravo!

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député sais sûrement qu'il y a eu des réunions au Canada pour étudier la commercialisation de la pomme de terre. Si c'est une commission royale d'enquête qu'il précède—je vois que les députés de l'opposition applaudissent à cette idée, et pourtant d'habitude les commissions royales d'enquête n'ont pas grâce à leurs yeux—je doute que ce soit là le cadre approprié, mais il y a eu des audiences et des décisions ont été prises. Le Conseil national de commercialisation des produits agricoles a tenu des audiences sur la commercialisation de la pomme de terre et sur les moyens de la stimuler. Voilà pourquoi il recommande le mode de commercialisation désiré, que le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et les provinces de l'Ouest ont déjà accepté. Les provinces de l'Ouest ont fait savoir qu'elles étaient prêtes en l'occurrence à agir plus rapidement que celles de l'Est.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

L'ESSAI DU MISSILE DE CROISIÈRE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, je pose ma question au premier ministre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et lui ont déclaré la semaine dernière, et au début de cette semaine, que la question des essais des missiles de croisière serait examinée à la lumière des progrès qui seraient accomplis aux entretiens de Genève, et aussi que nous ne manquerions à aucun de nos engagements si nous n'autorisions pas les essais. Hier soir, au dîner qu'il a offert en l'honneur du vice-président Bush des États-Unis, le premier ministre n'a pas seulement omis de relier les essais à la marche des entretiens à Genève, mais, ce qui est plus grave, il a affirmé qu'un refus serait en fait contraire à certains des engagements que nous avons pris. A laquelle de ces déclarations du premier ministre le public canadien doit-il ajouter foi?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je répète que lorsque j'ai dit qu'il n'y aurait violation d'aucun engagement, je ne pouvais rien dire d'autre, parce qu'il n'y a pas eu d'engagement. Je crois que ce fait a été précisé à maintes reprises à la Chambre. Selon le député, j'aurais parlé hier soir d'un engagement. Je voudrais savoir à quel moment et en quels termes j'ai dit cela. Si elle a un texte, je serais heureux qu'elle me le cite.

L'ENGAGEMENT DU CANADA ENVERS L'OTAN

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, il est clair que le premier ministre tient à entretenir la confusion la plus totale. Il a déclaré, hier soir, que nous ne violerions aucun engagement en refusant la mise à l'essai des missiles de croisière au Canada. Comment cette déclaration cadre-t-elle avec son affirmation selon laquelle nous violerions bel et bien un engagement—c'est ce qu'il a dit, ne lui en déplaise . . .